

III. — Préparation professionnelle.

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **L'Enseignement Mathématique**

Band (Jahr): **32 (1933)**

Heft 1: **L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE**

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

III^e année.

- | | |
|---|--|
| 1. Cours spéciaux de mathématiques (5). | |
| 2. Exercices de mathématiques sur les matières de l'enseignement secondaire (2). | |
| 3. Les matières de l'enseignement secondaire, traitées à un point de vue supérieur (2). | |
| 4. Physique théorique (4). | 4. Cours spéciaux de géométrie descriptive (3). |
| 5. Travaux pratiques au laboratoire de physique (5). | 5. Travaux pratiques de géométrie descriptive (6). |
| 6. Cours complémentaire de physique expérimentale (2). | 6. Séminaire de géométrie descriptive (2). |
| 7. Cours spéciaux de physique expérimentale (4). | 7. Physique expérimentale (5). |

IV^e année.

- | | |
|---|---|
| 1. Cours spéciaux de mathématiques (5). | |
| 2. Exercices de mathématiques sur les matières de l'enseignement secondaire (2). | |
| 3. Les matières de l'enseignement secondaire, traitées à un point de vue supérieur (2). | |
| 4. Physique théorique (4). | 4. Cours spéciaux de géométrie descriptive (3). |
| 5. Cours complémentaire de physique expérimentale (2). | 5. Séminaire de géométrie descriptive (2). |
| 6. Cours spéciaux de physique expérimentale (4). | 6. Physique théorique (mécanique) avec travaux pratiques (6). |
| 7. Expériences et travaux d'atelier de l'enseignement secondaire (3). | |

2. — La préparation théorique est contrôlée par deux examens dits « examen fondamental » et « examen spécial ». Le premier comporte des épreuves orales seulement; il est passé ordinairement à la fin de la II^e année. Le second exige du candidat la présentation d'une thèse et comporte des épreuves tant écrites qu'orales; il est passé ordinairement à la fin de la IV^e année des études.

III. — PRÉPARATION PROFESSIONNELLE.

1. — La préparation professionnelle se poursuit parallèlement à la préparation théorique, pendant les quatre premières années. En V^e année, elle est l'objet exclusif de l'enseignement et comporte aussi un stage dans une des écoles spécialement créées ou désignées à cet effet.

a et b) Les étudiants de V^e année suivent un cours sur la méthodologie mathématique. L'étude de la psychologie, de la logique et de l'éthique est obligatoire pour les étudiants de I^{re} et II^e années; celle de l'histoire de la philosophie, de la pédagogie et de l'histoire de la pédagogie pour les étudiants de III^e et IV^e années. On est convaincu

de l'utilité de ces cours et on regrette seulement que les étudiants n'en approfondissent pas assez les matières. Il leur sert d'excuse que les études scientifiques les absorbent trop.

Une préparation pédagogique commune à l'enseignement secondaire et à l'enseignement primaire n'a été ni organisée ni envisagée.

c) Il n'existe pas de tel cours et on observe à ce sujet une attitude d'expectative.

d) Des conférences sont faites sur la législation scolaire dans les écoles des stagiaires.

e) La préparation pratique comporte un stage d'une année. Le stagiaire assiste aux leçons d'un professeur, puis il est chargé d'enseignement pendant au moins un mois sous la direction de ce professeur. S'il se distingue, il peut recevoir une bourse.

2. — La préparation professionnelle est contrôlée par un examen dit « pédagogique » comportant des épreuves écrites et orales et ayant pour sujet la philosophie et la pédagogie.

3. — Il y a deux courants d'opinion: le premier déplore que la préparation scientifique souffre de la préparation pédagogique; le second estime la préparation professionnelle insuffisante.

IV. — PERFECTIONNEMENT ULTÉRIEUR DES PROFESSEURS.

L'Institut dont nous parlions plus haut organise pendant les vacances des cours pour le perfectionnement ultérieur des professeurs. Ces cours embrassent chaque année un cercle d'études différent. En outre, les professeurs qui se sont distingués par des recherches personnelles peuvent recevoir un congé d'un an ou plus permettant de poursuivre leurs recherches en toute liberté.

Parmi les professeurs hongrois de l'enseignement secondaire, il se trouvait toujours un grand nombre qui prenaient une part active aux travaux didactiques et scientifiques.

Aucune condition spéciale n'est requise pour le passage de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur. On peut citer à titre d'exemple les noms de E. BEKE, J. KÜRSCHÁK, F. RIESZ, M. RÉTHY, A. SCHOLTZ, J. FARKAS et J. SUTÁK.

V. — DISPOSITIONS LÉGISLATIVES RELATIVES AUX PROFESSEURS.

a) Pour être professeur dans un établissement d'enseignement secondaire, il faut posséder le diplôme d'enseignement secondaire délivré après quatre années d'études théoriques, une année de stage et trois examens (fondamental, spécial et pédagogique). Le grade de docteur n'est pas exigé. La nomination des professeurs rentre dans les attributions des pouvoirs publics, respectivement des personnes morales auxquelles appartiennent les écoles.